



AÉROPORTS DE PARIS

Le monde entier est notre invité

Communiqué de presse

Paris, le 28 mai 2013

Aéroports de Paris Emission d'un nouvel emprunt obligataire de 600 millions d'euros

Le 28 mai 2013, Aéroports de Paris a lancé le placement d'un emprunt obligataire d'un montant total de 600 millions d'euros ayant les caractéristiques suivantes :

- format : taux fixe
- remboursement : in fine
- intérêt : 2,75 %
- marge au re-offer : 73 bp au-dessus du mid swap
- échéance : 5 juin 2028

Aéroports de Paris est notée A+ par Standard and Poor's.

www.aeroportsdeparis.fr

Contact presse : Christine d'Argentré + 33 1 43 35 70 70 - **Relations Investisseurs** : Vincent Bouchery + 33 1 43 35 70 58 – invest@adp.fr

Aéroports de Paris construit, aménage et exploite des plates-formes aéroportuaires parmi lesquelles Paris-Charles de Gaulle, Paris-Orly et Paris-Le Bourget. En 2012, Aéroports de Paris a accueilli près de 89 millions de passagers sur Paris-Charles de Gaulle et Paris-Orly, 2,3 millions de tonnes de fret et de courrier, et 40 millions de passagers au travers d'aéroports gérés à l'étranger.

Bénéficiant d'une situation géographique exceptionnelle et d'une forte zone de chalandise, le Groupe poursuit une stratégie de développement de ses capacités d'accueil et d'amélioration de sa qualité de services et entend développer les commerces et l'immobilier. En 2012, le chiffre d'affaires du Groupe s'est élevé à 2 640 millions d'euros et le résultat net à 341 millions d'euros.

Siège social : 291, boulevard Raspail, 75014 PARIS. Société anonyme au capital de 296 881 806 euros. 552 016 628 RCS Paris.